Communiqué de presse

Stella-Jones annonce une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Montréal (Québec), le 4 novembre 2026 – Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) (« Stella-Jones » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« avis »). Aux termes de l'avis, Stella-Jones pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui commencera le 14 novembre 2026 et se terminera le 13 novembre 2027. Ce nombre représente environ 2,7 % de ses actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2026. Au 31 octobre 2026, Stella-Jones comptait 54 581 214 actions ordinaires émises et en circulation, dont 46 822 813 actions ordinaires composaient le flottant.

L'avis prévoit que les rachats effectués dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA ») se feront sur le marché libre, par l'intermédiaire de la TSX et/ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, ou de toute autre manière permise par les autorités en valeurs mobilières compétentes ou par la législation en valeurs mobilières applicable. Le volume quotidien moyen des opérations (le « VQMO ») sur les actions ordinaires à la TSX pour la période de six mois close le 31 octobre 2026 s'est établi à 195 110 actions ordinaires. Par conséquent, conformément aux exigences de la TSX, la limite quotidienne de rachat dans le cadre de l'OPRCNA à la TSX sera de 48 777 actions ordinaires, soit 25 % du VQMO, sous réserve de certaines exceptions prescrites. Le prix que Stella-Jones paiera pour les actions ordinaires acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens dans le cadre de l'OPRCNA correspondra au cours des actions ordinaires au moment de l'acquisition. Si Stella-Jones acquiert des actions ordinaires d'une autre manière permise par les autorités en valeurs mobilières compétentes ou par la législation en valeurs mobilières applicable, le prix d'achat des actions ordinaires pourrait différer de leur cours au moment de l'acquisition. Les rachats seront effectués à la discrétion de la direction. De plus, Stella-Jones a mis en place, avec son courtier désigné, un régime d'achat automatique d'actions dans le cadre de l'OPRCNA. Ce régime permet, si Stella-Jones le juge opportun, d'effectuer des rachats d'actions pendant les périodes d'interdiction d'opérations qu'elle s'impose.

Au cours de la période de 12 mois qui a commencé le 14 novembre 2025 et se terminera le 13 novembre 2026, la Société était autorisée, avec l'approbation de la TSX, à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 500 000 actions ordinaires. Au cours de cette période, la Société a racheté 278 131 actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX, à un prix moyen pondéré d'environ 89,88 $ par action ordinaire, pour une contrepartie totale d'environ 24 998 414 $.

Le conseil d'administration de Stella-Jones estime que le rachat d'actions ordinaires constitue un investissement attrayant et responsable du capital.

À propos de Stella-Jones

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain de la fabrication de produits axés sur le soutien aux infrastructures essentielles des réseaux de distribution et de transport d'électricité ainsi qu'à l'exploitation et l'entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société fournit des poteaux et des traverses pour poteaux en bois traité, des pylônes en treillis d'acier et des poteaux de transport en acier aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent ainsi que des traverses de chemin de fer en bois traité aux exploitants nord-américains de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d'œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Un volet important de ces activités consiste à mettre son réseau national de fabrication et de distribution au service de sa clientèle canadienne.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières applicable (les « énoncés prospectifs »). Les mots « pourrait », « devrait », « hypothèses », « plan », « stratégie », « croire », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « objectif », l'emploi du futur et du conditionnel ainsi que les mots et expressions de nature semblable visent à indiquer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés portant sur nos plans, attentes et intentions actuels et futurs, ou sur tout autre événement ou fait futur. Ils comprennent notamment les énoncés relatifs aux rachats futurs éventuels, par la Société, de ses actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA et du régime d'achat automatique d'actions. Ces

énoncés reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. La Société les formule à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et de l'évolution prévue. Elle tient aussi compte d'autres facteurs qu'elle juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Rien ne garantit toutefois que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, car ils portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Bon nombre de ces risques échappent à la capacité de la Société de les contrôler ou de les prévoir. En raison de ces risques, incertitudes et hypothèses, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs ne valent qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Le présent communiqué de presse reflète l'information dont disposait la Société au 4 novembre 2026. À moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements survenus après la date des présentes.

Ressources

Stella-Jones – Siège social
3100 boul. de la Côte-Vertu, bureau 300
Saint-Laurent, Québec H4R 2J8
Tél.: (514) 934-8666
Fax: (514) 934-5327

Relations avec les investisseurs
David Galison
Vice-président, relations avec les investisseurs
Tél. : (647) 618-2709
dgalison@stella-jones.com

Médias
Stephanie Corrente
Directrice, communications d'entreprise
Tél.: (514) 934-8666
communications@stella-jones.com